

L'unité nationale, non moins que la prospérité nationale, dépend de l'élimination de ces obstacles qui ont eu pour effet de désunir l'Ouest de l'Est canadien et d'empêcher l'établissement en permanence sur la terre. Sous ce rapport, les problèmes les plus saillants sont ceux qui ont trait au réajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels.

La stabilisation et le contrôle des taux de fret sur le grain provenant de la tête des Grands Lacs et dirigé vers les ports océaniques canadiens et de là à Liverpool, sont l'objet de la plus minutieuse attention. Il faut espérer que le rapport de la Commission royale d'Enquête sur les grains, autorisée à la dernière session pour étudier la question de la manutention et de la mise sur le marché du grain, sera prêt à être soumis au Parlement pendant la présente session, et qu'une loi appuyée sur ses recommandations pourra vous être présentée.

Il est très important d'activer le perfectionnement de nos magnifiques voies navigables de transport à l'intérieur: ceci aura pour résultat de réduire les taux de transport pour les produits de la ferme dans l'Ouest de même que pour les produits miniers, forestiers et des diverses industries de l'Est. Afin d'aider à la réalisation de ce but, on poursuit activement les travaux du nouveau canal à eau profonde Welland.

Un nouvel échange de correspondance a eu lieu entre mon Gouvernement et le Gouvernement des Etats-Unis au sujet de la voie navigable du Saint-Laurent. De l'avis de mes conseillers, l'importance de cette question est telle qu'on devrait instituer une plus ample enquête avant de prendre une décision définitive au sujet des projets qui ont été mis à l'étude.

L'importante question de l'Assurance maritime en ce qu'elle a trait à nos ports; l'uniformisation permanente du taux sur la farine canadienne et le retranchement des disparités dans les taux océaniques sur d'autres produits canadiens sont actuellement à l'étude.

Afin de stimuler l'élevage des bestiaux dans le Dominion et de procurer à l'agriculture des bienfaits directs, le Gouvernement s'est appliqué à obtenir un taux de transport moins élevé sur tous les bestiaux expédiés du Canada.

Des efforts encore plus grands seront accomplis pour poursuivre la politique du commerce canadien par les ports canadiens.

L'amélioration sensible qui s'est produite dans les finances du réseau des chemins de fer Nationaux canadiens est particulièrement satisfaisante et promet beaucoup.

La Commission fédérale du combustible a été constituée pour faire une étude et des recommandations sur le développement de nos ressources houillères, aux fins de rendre le Canada indépendant, autant que possible, des sources étrangères d'approvisionnement. Les enquêtes poursuivies par cette commission ont déjà produit des résultats importants, et une loi destinée à encourager la production canadienne sera soumise à votre considération.

Les modifications apportées à la Loi des Banques lors de la dernière revision décennale faite au cours de la session dernière, ont procuré de meilleures garanties au public dans les opérations de banque; la sagesse de ces modifications s'est déjà amplement manifestée. Les déposants de la Home Bank ont demandé le remboursement du montant de leurs pertes, et, dans leur requête, ils ont fait des représentations que mes conseillers ont jugées tellement importantes qu'elles justifiaient une enquête pleine et entière. A cette fin une Commission a été nommée pour étudier à fond les déclarations faites par ces requérants.

Le projet de loi de Redistribution, de la dernière session, concernant la représentation de la Chambre des Communes, sera présenté de nouveau prochainement. Parmi les modifications projetées à la Loi des élections

fédérales, il s'en trouvera une prescrivant l'emploi du vote transférable dans les circonscriptions électorales d'un seul membre.

Des projets de loi seront de nouveau soumis, relativement à la construction de lignes sur le réseau des Chemins de fer Nationaux canadiens, à la Loi d'enquête en matière de différents industriels, et aux paris aux courses.

Votre attention sera également attirée sur des modifications projetées de la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, afin de prescrire un encouragement supplémentaire dans la pratique de l'économie et du soutien personnel, et sur des modifications de la Loi de Milice concernant l'appel de la milice pour aider le pouvoir civil.

La Conférence Impériale et la Conférence Economique Impériale, tenues à Londres au mois d'octobre et novembre derniers, entre des représentants du gouvernement du Royaume-Uni et des Dominions britanniques et de l'Inde, ont étudié plusieurs questions qui intéressent l'Empire entier. Les rapports des procédures des deux conférences seront soumis au Parlement.

Membres de la Chambre des communes:

Les comptes publics pour le dernier exercice financier et les prévisions budgétaires pour l'exercice qui commence seront soumis prochainement.

Vous remarquerez que dans la préparation des prévisions budgétaires, mes conseillers ont senti la nécessité de continuer la politique de stricte économie au sujet des services publics et des travaux publics et de remettre, jusqu'au moment où une réduction des impôts aura été effectuée, quelques entreprises dont la considération, aussitôt que possible, est manifestement dans l'intérêt public.

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements sur la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la Divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations.

Son Excellence le Gouverneur général se retire, et, après le départ des membres de la Chambre des communes, le Sénat continue sa séance.

Prières.

## BILL DES CHEMINS DE FER

L'honorable M. DANDURAND dépose un projet de loi intitulé: Loi des chemins de fer.

## PRISE EN CONSIDERATION DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur proposition de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

## CÔMITE DES USAGES, COUTUMES ET PRIVILEGES

L'honorable M. DANDURAND propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Par-